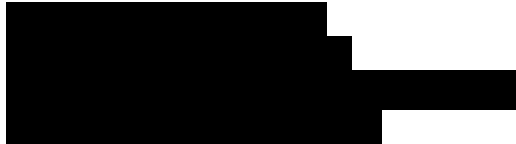


PAR COURRIER

Québec, le 20 mars 2018



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-520

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 8 mars dernier et transférée à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec tous les documents relativement aux compagnies suivantes : Immeubles WCB (5650 Pointe-Claire) Ltée et WCB Realty Limited.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient deux dossiers, un ouvert et l'autre fermé, correspondant à votre demande : SAI-M-232372-1412 (F) et SAI-M-262114-1706 (O). Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse ou numéro de lot.

À la suite d'une conversation téléphonique avec madame Hobeika du 9 mars dernier, vous nous avez informés que vous désiriez recevoir une copie de tous les dossiers, même ceux fermés.

Comme convenu, vous trouverez en pièces jointes une copie de ces dossiers, lesquels peuvent vous être communiqués en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

...2

Conformément au *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels* (chapitre A-2.1, r.3), vous trouverez également en pièces jointes un reçu au montant de 9,07 \$ ainsi que la facture pour les frais liés à la reproduction des documents.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Copie des documents, facture et reçu